

---

**PROVINCE DE QUÉBEC**43<sup>E</sup> LÉGISLATURE1<sup>RE</sup> SESSION

QUÉBEC, LE 9 JUIN 2023

---

**CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR***Québec, le 9 juin 2023*

Aujourd'hui, à huit heures quarante, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n<sup>o</sup> 20 Loi instituant le Fonds bleu et modifiant d'autres dispositions

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.